



Centre de bilans de compétences

Qualité de vie au travail

Bilan de compétences

I. Un moment privilégié pour s'interroger sur soi et son parcours professionnel

Le **bilan de compétences** est un outil précieux pour quiconque se situe à un palier de sa vie professionnelle, parce qu'elle/il :

- a moins d'enthousiasme pour aller travailler, chaque matin et s'interroge sur sa motivation ;
- éprouve un inconfort, voire une souffrance au travail ;
- se pose des questions sur des opportunités nouvelles au sein de sa structure, comme devenir manager ...;
- souhaite se reconverter, mais comment faire ?
- envisage de créer ou reprendre une entreprise, mais ne sait pas si l'aventure lui conviendra ;
- ne peut plus exercer son métier, suite à des problèmes de santé ou autres...

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, accompagnée par un prestataire, avec les objectifs suivants :

- réaliser un bon « **inventaire de soi** » pour identifier au mieux ses **ressources personnelles** à mobiliser au service de son évolution professionnelle, retrouver confiance en soi et redonner du sens au travail ;
- faire émerger des pistes professionnelles et les explorer, les « filtrer » pour repérer les vraies opportunités susceptibles de déboucher sur des **projets motivants et réalistes** ;
- aboutir à un **plan d'action** précis et concret pour s'engager activement dans une voie professionnelle choisie.

II. Mise en œuvre

Ce bilan de compétences, **démarche d'accompagnement personnalisée**, de 24 heures au global dont **18 heures au minimum en entretien en vis-à-vis** (selon la législation, le bilan de compétences doit comporter au moins 12 heures d'entretiens en face à face) réparties sur environ 6/8 semaines (1 rdv hebdomadaire), comprend :

- ✓ un 1^{er} entretien gratuit, suite à la prise de contact, pour :
 - la/le bénéficiaire : exposer sa situation professionnelle, ses attentes et son questionnement vis-à-vis de la démarche de bilan de compétences ; il est indispensable que la/le bénéficiaire engage cette démarche, **volontairement**.
 - la prestataire : expliciter la démarche (méthode, supports).
- ✓ un entretien de contractualisation gratuit :
 - formalisation de la demande de financement



créActio

4 Passage Montjovis – Limoges

06 84 43 08 41

www.creactio.biz

fabienne.deromme@creactio.biz

SARL au capital de 3.000 euros

RCS 493 104 707

- planification des rendez-vous

Dès l'accord du financeur, le bilan de compétences démarre effectivement :

- ✓ **phase préliminaire** : entretien de 1 heure environ pour valider avec la/le bénéficiaire le contexte de la demande du bilan (objectifs) et la démarche globale (étapes, supports, outils), remise des supports (livret d'accueil, clé usb offerte pour stocker les documents numériques (les applications, la documentation, les questionnaires à compléter entre les entretiens) et chemise cartonnée pour compiler la documentation « papier »).
- ✓ **phase d'investigation** (au moins 14 heures) : **entretiens en vis-à-vis**, avec une fréquence hebdomadaire, couplés à un travail personnel, à accomplir **entre les rendez-vous** (au moins 6 heures), d'après les outils suivants :
 - Récit de vie : identifier tout ce qui donne du sens au travail à la/au bénéficiaire
 - Portefeuille de compétences (selon la théorie de Le Boterf), repérage des compétences « passerelles » + celles qui sont à acquérir compte tenu des pistes professionnelles émergentes
 - Explorama (repérage des univers professionnels préférés et des gestes professionnels souhaités)
 - Inventaire des intérêts professionnels (selon modèle de Holland)
 - Exploration des aptitudes, valeurs, talents, processus de réussite, motivations => renforcement du sentiment d'efficacité personnelle
 - MBTI (indicateur de personnalité le plus utilisé dans le monde et en entreprise)
 - Identification des compétences relationnelles, qui favorisent l'adaptation à un nouvel environnement professionnel
 - Niveaux logiques de Dilts (outil de PNL (programmation neurolinguistique) qui permet de synthétiser les informations utiles à la compréhension de l'environnement de travail le plus favorable à l'épanouissement professionnel
 - Fiches métiers, fiches Rome (Pôle Emploi), RNCP, statistiques d'emploi...

Le principe de cette phase est de comprendre le parcours global de la/du bénéficiaire, de repérer ses cycles professionnels, sa logique et construire le projet professionnel, compte tenu de ses aspirations, de ses compétences clés et de ses motivations. L'objectif global est la recherche d'équilibre des différentes sphères de vie (professionnelle, familiale, personnelle, sociale).

Les aspirations de la/du bénéficiaire sont confrontées à la réalité économique du secteur d'activité (parcours de formation, débouchés...) et du bassin d'emploi local.

- ✓ **phase de conclusion** (entretien de 3 heures) : remise d'un rapport qui retrace la progression du bilan et récapitule l'ensemble des outils utilisés et un document de synthèse (conforme à la législation), finalisé en co-rédaction (prestataire et bénéficiaire) et qui prévoit un plan d'action pour chaque piste professionnelle retenue. Conformément à la législation, les conclusions du bilan appartiennent exclusivement à la/au bénéficiaire.
- ✓ **suiti** : entretien prévu à 6 mois à la demande de la/du bénéficiaire, après la fin du bilan, objectif : faire le point de la démarche personnelle et les moyens mis en œuvre pour l'atteinte de l'objectif.



créActio

4 Passage Montjovis – Limoges

06 84 43 08 41

www.creactio.biz

fabienne.deromme@creactio.biz

SARL au capital de 3.000 euros

RCS 493 104 707

- ✓ **disponibilité permanente** (même au-delà du dernier entretien du bilan) par mail ou téléphone, pour répondre à toutes questions.

En cas de projet de **création ou de reprise d'entreprise**, le bilan de compétences « spécial entrepreneuriat » est mené avec des outils (en complément de ceux cités ci-dessus) et un accompagnement spécifiques.

La prestation comprend, le cas échéant, une aide à la rédaction du curriculum-vitae et lettre(s) de motivation.

CréActio est centre de bilans agréé par le Fongecif Nouvelle Aquitaine.

III. **Votre conseillère « bilan de compétences » : Fabienne Deromme**

Je suis consultante-formatrice indépendante depuis plus de 15 ans. D'abord spécialisée dans la création et reprise d'entreprise, mon offre de service est de plus en plus orientée « ressources humaines ».

Je suis coach certifiée par l'Institut de Coaching International (www.icicoach.com).

J'ai été formée à la démarche « bilan de compétences », par des spécialistes de l'Inetop (Institut National d'Etudes du Travail et de l'Orientation Professionnelle) du CNAM de Paris.

Je suis formée et certifiée pour une utilisation professionnelle des outils de connaissance de soi : le **MBTI**, par l'O.P.P., www.opp.eu.com/fr/Pages/home.aspx et l'**ennéagramme** par le Centre d'études de l'ennéagramme www.cce-enneagramme.eu/.

Je suis titulaire du master 2 « management des équipes, santé et qualité de vie au travail » (IAE de Tours) et de la licence de psychologie du travail (Cnam de Limoges). Ces deux cursus enrichissent ma posture et ma méthode en tant que prestataire.

Je suis titulaire du DU « conseiller-e référent-e en égalité professionnelle femmes-hommes » qui me permet d'accompagner tout individu par rapport à son potentiel propre, indépendamment de son sexe, donc sans a priori.

Depuis 2011, j'ai accompagné plus de 160 personnes en bilan de compétences.

Posture professionnelle :

Ecoute sans jugement, disponibilité, accompagnement positif au changement professionnel, confidentialité, convivialité.

Conformément à la loi, aucun document n'est archivé, à l'issue du bilan. Tous les documents « papier », informatisés et enregistrés sont détruits, sauf les documents administratifs (convention, feuille d'émargement).

Le bilan est la propriété exclusive de la/du bénéficiaire et aucune information n'est transmise à



créActio

4 Passage Montjovis – Limoges

06 84 43 08 41

www.creactio.biz

fabienne.deromme@creactio.biz

SARL au capital de 3.000 euros

RCS 493 104 707

l'employeur ou quiconque en fait la demande.

En 2015, après un contrôle de ses documents administratifs, la Direccte du Limousin a confirmé la rigueur administrative et comptable de CréActio.

Certification qualité

Les prestations de Créactio sont certifiées par le répertoire des consultants-formateurs indépendants (RP – CFI). <https://consultants-formateurs-qualifies.org/>



IV. Supports de votre bilan

Au démarrage du bilan, remise d'un dossier comprenant :

- => une clé usb, pour télécharger applications, questionnaires et documentation proposés, qui constituera le support dématérialisé du projet professionnel ;
- => une chemise cartonnée, pour compiler les documents «papier».

A l'issue du bilan, vous disposerez :

- d'un recueil de données reprenant tous les outils et des commentaires,
- du document de synthèse proposant un plan d'action,
- de la clé usb, enrichie des outils utilisés et d'une documentation appropriée (dont les fiches-métier).

Sites pour les rendez-vous :

CréActio propose les lieux de rendez-vous, aux horaires de votre choix :

⇒ Haute-Vienne :

- 4 passage Montjovis – 87100 Limoges (du lundi au samedi, de 8h00 à 20h00)
- Espace Ferraud – 87500 St Yrieix la Perche (horaires de bureau)
- Pépinière POL – rue Edison – 87200 Saint Junien (horaires de bureau)

⇒ Corrèze :

- Initio, rue du 19 juin 1944 – 19000 Tulle (horaires de bureau)
- Novapôle – Zac de la Nau - 19240 St Viance (horaires de bureau)

⇒ Creuse :

- Maison de l'Emploi – 23300 La Souterraine (horaires de bureau)



créActio

4 Passage Montjovis – Limoges

06 84 43 08 41

www.creactio.biz

fabienne.deromme@creactio.biz

SARL au capital de 3.000 euros

RCS 493 104 707